# Partie 2

Types de travaux envisageables

Il est rappelé que l'inventaire réalisé à la demande de l'Assemblée générale du 3 mars 2016 a permis de collecter toute la documentation disponible à propos du marché public de services décidé par l'assemblée générale du 28 avril 2011.

Celle-ci figure à l'adresse permanente : https://sites.google.com/site/brab80invent2016/documents

Parmi les nombreux documents révélés figurent les quatre cahiers de charge mis à disposition des soumissionnaires :

- Cahier de charges général publié au "Bulletin des Adjudications" du 01.11.2011
- Cahier de charges spécial : description des missions de l'architecte et de l'ingénieur-conseil
- Cahiers de charges spécials : calcul des honoraires de l'architecte et de ceux l'ingénieur-conseil

On a beau chercher: on ne trouve nulle part dans ces cahiers de charges la justification de travaux portant atteinte aux abords de l'immeuble. Pour ce qui est des abords de l'immeuble, il n'est pas question de les modifier, mais de simplement d'en "déterminer et <u>modéliser</u> l'aménagement <u>futur</u> des surfaces" (art. 7 2°) 3ème visa du cahier général) - bref, de fournir un cadre conceptuel sans implication budgétaire immédiate.

Il est évident que le souci de votre assemblée générale, depuis 2007 déjà, était de colmater les fuites aux trottoirs et dans les sous-sols, en vue de préserver l'usage des unités de parking.

Par ailleurs, l'avis fourni en 2016 au conseil de copropriété par le bureau d'expertises et de contrôles Sobelcom (Impasse Sainte Barbe, 14B à 6030 Charleroi) indiquait :

- que la "présence de ces chlorures est (...) localisée à la zone « Brabançonne » et nous ne retrouvons pas les mêmes atteintes côté « Luther »"
- et que "nous devons rassurer les occupants des garages en sous-sols quant à la sécurité. S'il devait avoir un problème structurel et de stabilité, les ingénieurs qui ont visités les lieux depuis plusieurs années auraient interdit l'accès aux sous-sols"

Par conséquent, la recherche devra se limiter à vérifier les endroits identifiés comme atteints par l'ingénieur N'Guyen (société JZH Partners) en 2012, à savoir les endroits projetés aux copropriétaires avenue de Versailles (bureaux de LOREBRU) en annexe 2.A.



D'autre part, l'expert à désigner par l'assemblée générale devra respecter la norme EN 1504-9, conformément à la présentation faite en annexe 2.B.

Cette annexe 2.B rappelle (en sa page 5 de 8) que "la réparation et la protection des structures en béton requièrent une évaluation et une conception relativement complexes. En présentant et en définissant les principes clés de réparation et de protection, la norme EN 1504-9 aide les maîtres d'ouvrage et les professionnels de la construction à comprendre les problèmes et les <u>solutions par le biais de différentes étapes</u> du processus de réparation et de protection."

Dès lors, dans le plein respect de la norme EN 1504-9, l'option de destruction, même temporairement, des abords de l'immeuble ou des fondations de celui-ci, n'est de toute évidence pas adaptée à un immeuble d'habitation dont la stabilité n'a jamais été mise en cause, ni menacée.

Il conviendra enfin qu'en parallèle, les responsables du Logement Bruxellois offrent accès à leurs unités de parking privatives, afin de permettre à l'expert désigné de localiser très précisément les garages ayant subi des infiltrations.

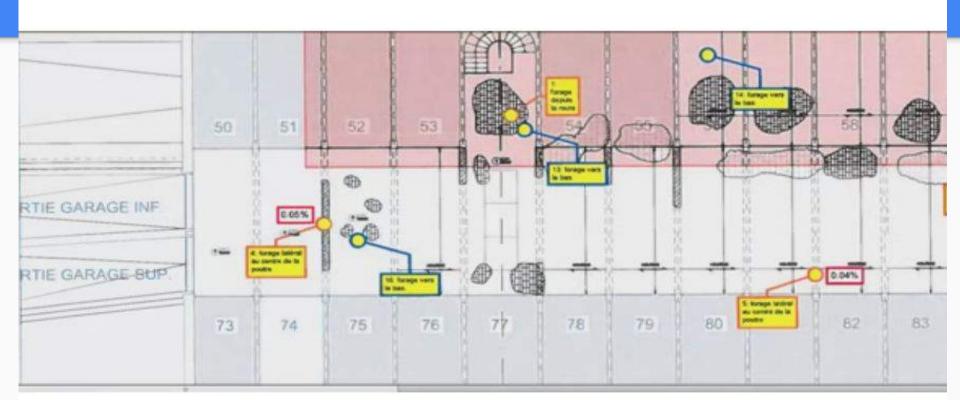
# Annexe 2.A

Types de travaux envisageables : zones détériorées identifiées par M. N'Guyen

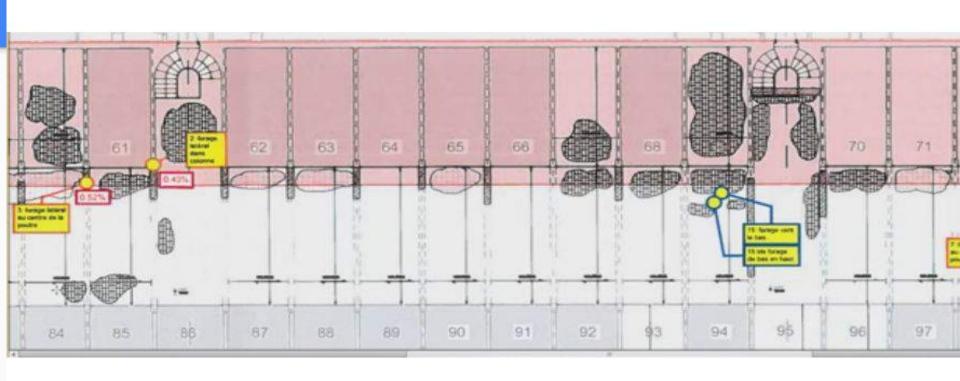
# Annexe 2.A Zones détériorées identifiées par M. N'Guyen

Documentation fournie à l'occasion de la séance d'information du 11.12.2012 (av. Versailles- bureau de la SISP LOREBRU)

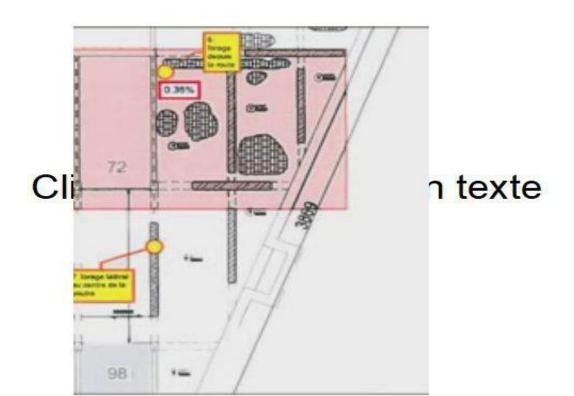
## Niveau supérieur - côté Abdic/Brab



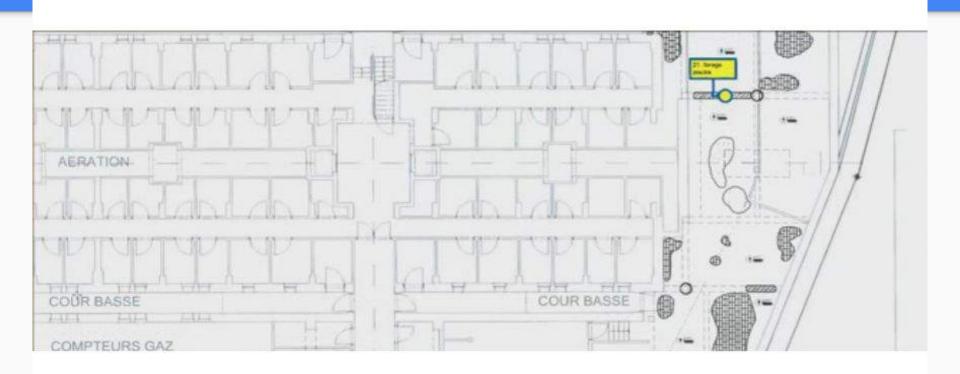
# Niveau supérieur - côté Brab



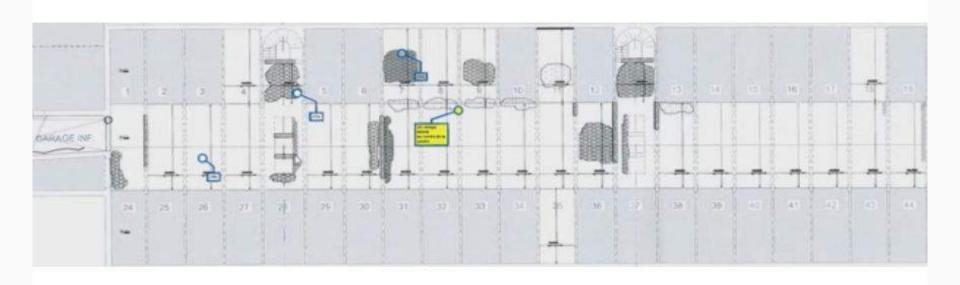
## Niveau supérieur – côté Brab/Noyer



## Niveau supérieur - Noyer



## Niveau inférieur - Abdic/Brab



## Niveau inférieur – Brab/Noyer



## Niveau inférieur - Noyer/Luther

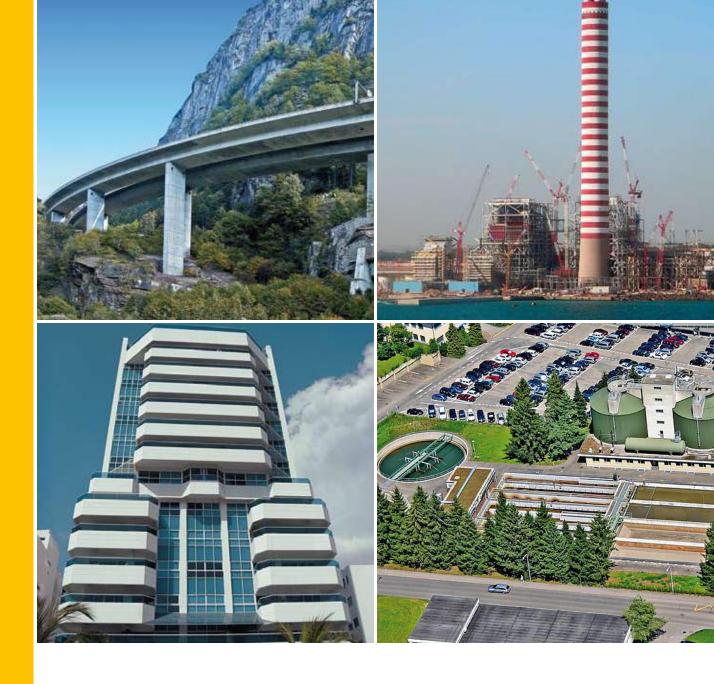


## Niveau inférieur – Luther/Abdic



# Annexe 2.B

Types de travaux envisageables : présentation de la norme EN 1504-9



## Réparation et protection du béton armé avec Sika® conformément à la Norme Européenne EN 1504



### et de la corrosion dans les structures en béton armé

#### La série de Normes Européennes EN 1504

La norme européenne EN 1504 se compose de 10 parties.

Ces documents définissent les produits de réparation et de protection des structures en béton. Le contrôle qualité de la fabrication des produits et l'exécution des travaux sont également couverts par ces normes.

EN 1504 – 1 Définitions

EN 1504 – 2 Systèmes de protection de surface pour béton

EN 1504 – 3 Réparation structurale et réparation non structurale

EN 1504 – 4 Collage structural

EN 1504 – 5 Produits et systèmes d'injection de béton

EN 1504 – 6 Scellement d'armatures

EN 1504 – 7 Protection contre la corrosion des armatures

EN 1504 – 8 Maîtrise de la qualité et évaluation de la conformité

EN 1504 – 9 Principes généraux d'utilisation des produits et systèmes

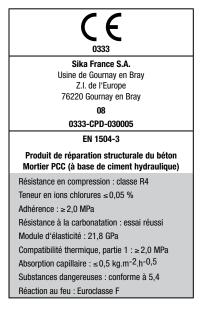
EN 1504 – 10 Application sur site des produits et systèmes et contrôle de la qualité des travaux

Ces normes aideront les maîtres d'ouvrages, les prescripteurs et les entrepreneurs à réaliser avec succès les travaux de réparation et de protection de tous types de structures en béton.

#### Marquage CE

Les normes européennes EN 1504 ont été intégralement mises en application le 1er janvier 2009. Les normes nationales existantes qui n'ont pas été harmonisées avec la norme EN 1504 ont été retirées à la fin de l'année 2008 et le Marquage CE est obligatoire.

Tous les produits utilisés pour la réparation et la protection du béton doivent être marqués CE conformément à la partie appropriée de la norme EN 1504. Ce marquage de conformité CE contient les informations suivantes (exemple d'un mortier de réparation de béton adapté à une utilisation structurale) :



- Logo C €
- Numéro d'identification de l'organisme certificateur
- Nom ou marque d'identification du fabricant
- Année d'apposition de la marque
- Numéro de certificat figurant sur l'attestation
- Numéro de la norme européenne
- Description du produit
- Informations sur les caractéristiques normalisées

# Les grands principes de réparation et protection du béton

#### Pourquoi des principes ?

Depuis de nombreuses années, les différents types de dégradations et leurs origines sont parfaitement connus. Des méthodes de réparation et de protection ont été développées. Ce savoir et cette expérience sont aujourd'hui résumés et clairement définis sous forme de 11 Principes dans la norme EN 1504, Partie 9. Ils permettent aux maîtres d'œuvre de réparer et de protéger correctement tous les désordres potentiels des structures en béton armé. Les Principes 1 à 6 correspondent aux dégradations du matériau, les Principes 7 à 11 correspondent aux dégradations dues à la corrosion de l'armature.

#### L'application des principes EN 1504

Pour aider les maîtres d'ouvrages, les maîtres d'œuvre et les entreprises dans la bonne sélection des principes de réparation et des produits, Sika a mis au point un schéma simplifié de présentation. Il a été établi pour répondre aux besoins spécifiques de chaque structure, en fonction de l'exposition et de l'utilisation, et est présenté pages 42 à 45 de cette brochure.





## Les causes courantes de dégradations et de détério Bilans du diagnostic et des analyses en laboratoire

## Défauts et dégradations du matériau



**Principes pertinents** pour la réparation et la protection

Principes 3 et 5 Principes 3 et 4 Surcharge Mouvement Principes 3 et 4 Principes 3 et 4



#### **Attaque chimique**

**Principes pertinents** pour la réparation et la protection

Réactions alcali-agrégats Principes 1, 2 et 3

Exposition à des produits chimiques agressifs Principes 1, 2 et 6

Action bactérienne ou biologique

Cause

Cause

Principes 1, 2 et 6

Lixiviation Principes 1et 2



#### **Attaque physique**

**Principes pertinents** pour la réparation et la protection

Cycles gel / dégel Principes 1, 2, 3 et 5

Dilatation thermique Principes 1et 3

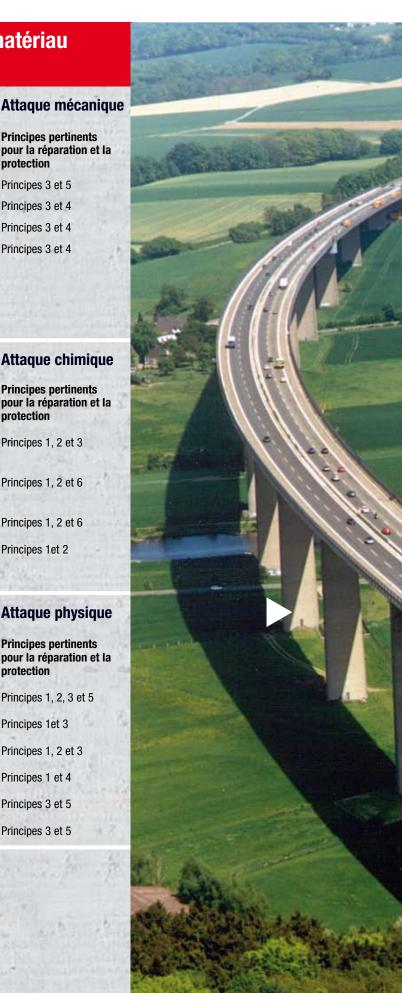
Sels expansifs Principes 1, 2 et 3

Retrait Principes 1 et 4

**Erosion** Principes 3 et 5

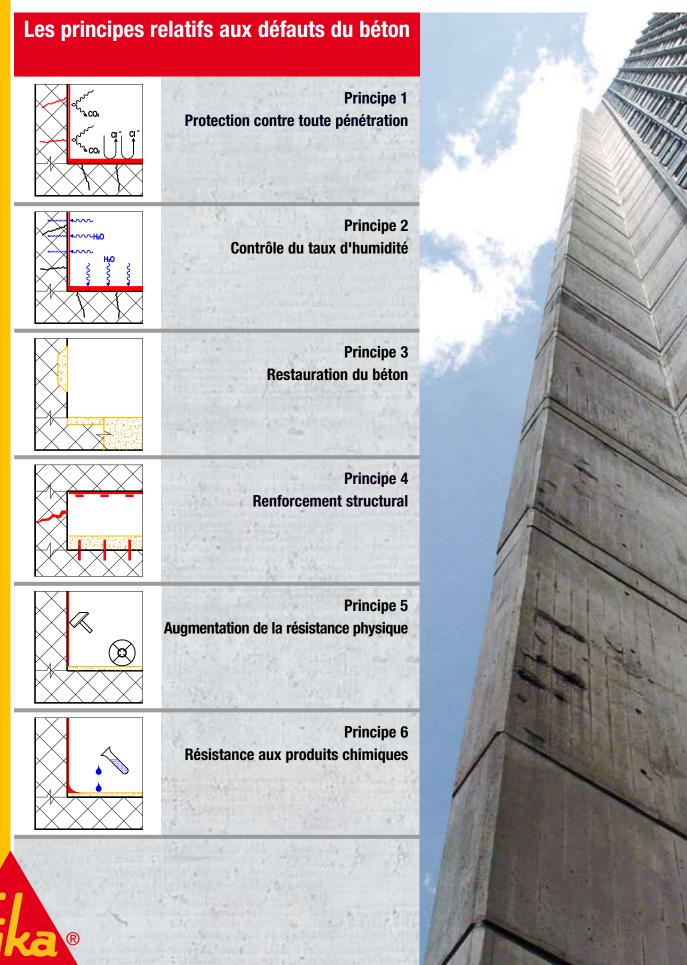
Principes 3 et 5 Abrasion et usure



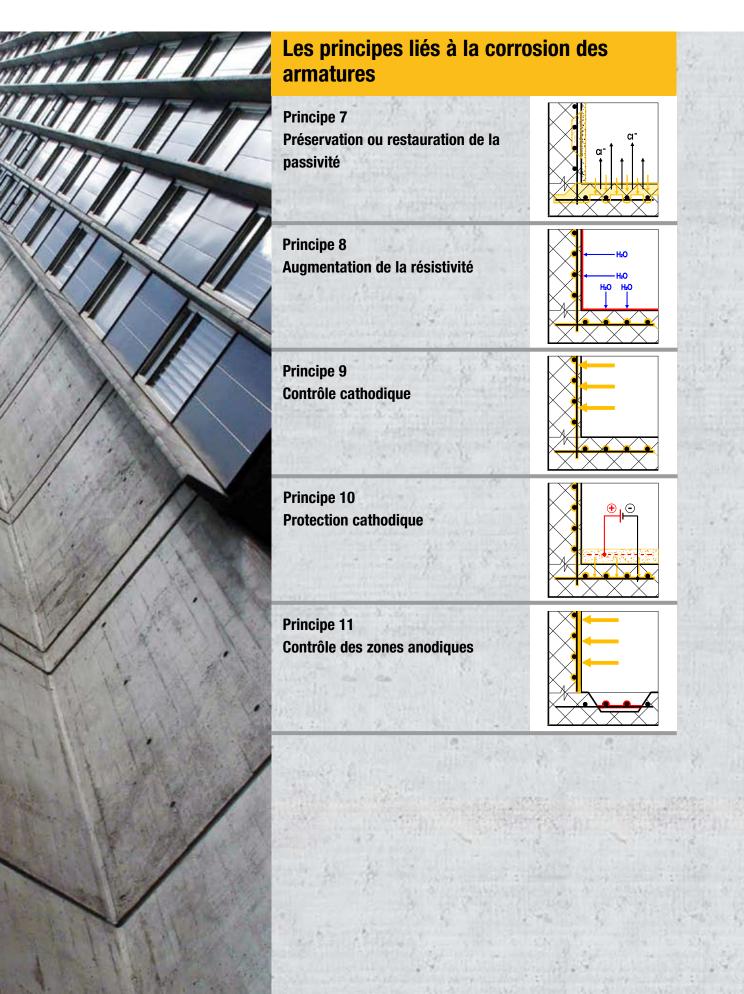


## Vue d'ensemble des principes de réparation et de pro

La réparation et la protection des structures en béton requièrent une évaluation et une conception relativement complexes. En présentant et en définissant les principes clés de réparation et de protection, la norme EN 1504-9 aide les maîtres d'ouvrage et les professionnels de la construction à comprendre les problèmes et les solutions par le biais de différentes étapes du processus de réparation et de protection.



## tection du béton conformément à la norme EN 1504-9



## Vue d'ensemble des principes et méthodes de réparation et de protection de la norme EN 1504-9

Les tableaux 1 et 2 présentent l'ensemble des principes et méthodes décrits dans la Partie 9 de la norme EN 1504. Le principe et la méthode de réparation et de protection doivent être sélectionnés après évaluation de l'état de la structure, l'identification des causes de détérioration et en tenant compte des objectifs et spécifications du maître d'ouvrage.

Tableau 1 : Principes et méthodes relatifs aux défauts dans le béton

Principe	Description	Méthode	Solution Sika
Principe 1	Protection contre toute pénétration. Réduction ou prévention de la pénétration d'agents agressifs tels que eau, autres liquides, vapeur, gaz, produits chimiques et agents biologiques.	1.1 Imprégnation hydrophobe	Sikagard® Imprégnations hydrophobes Conservado® SP
		1.2 Imprégnation	Sikafloor® CureHard-24
		1.3 Revêtement	Sikagard® revêtements élastiques ou rigides Sikafloor® revêtements de sol
		1.4 Colmatage superficiel des fissures	Système Sikadur® Combiflex®
		1.5 Colmatage des fissures	Systèmes <b>Sika<sup>®</sup>Injection Gamme Sikadur<sup>®</sup></b>
		1.6 Transformation de fissures en joints	Gamme Sikaflex®, Système Sikadur® Combiflex®
		1.7 Erection de panneaux externes	Procédé SikaTack® Panel
		1.8 Application de membranes	Membranes <b>Sikaplan®</b> , Systèmes d'étanchéité liquide <b>Sikalastic®</b>
Principe 2	Contrôle du taux d'humidité.	2.1 Imprégnation hydrophobe	Imprégnations hydrophobes <b>Sikagard®</b>
	Ajustement et maintien de la teneur en eau du béton selon valeurs spécifiées.	2.2 Imprégnation	Gamme Sikafloor®
		2.3 Revêtement	Revêtements élastiques ou rigides <b>Sikagard®</b> Revêtements de sol <b>Sikafloor®</b>
		2.4 Erection de panneaux externes	Procédé SikaTack® Panel
		2.5 Traitement électrochimique	
Principe 3	Restauration du béton. Restauration de la structure d'origine. Remplacement partiel du béton.	3.1 Application manuelle de mortier	Sika <sup>®</sup> MonoTop <sup>®</sup> , SikaTop <sup>®</sup> , et SikaRep <sup>®</sup>
		3.2 Nouveau béton ou mortier coffré	Sika® MonoTop
		3.3 Projection de béton ou de mortier	SikaRep® et Sika® MonoTop®
		3.4 Remplacement d'éléments	Primaires <b>Sika®</b> et technologie <b>Sika®</b> de bétonnage



Principe 4	Renforcement structural. Augmentation ou restauration de la capacité portante d'un élément de la structure béton.	4.1 Ajout ou remplacement d'armatures internes ou externes 4.2 Ajout d'armature scellée dans des trous pré-creusés ou forés 4.3 Collage d'éléments de renforcement (plats métalliques, systèmes composites) 4.4 Ajout de mortier ou béton 4.5 Injection dans les fissures, les vides ou les interstices 4.6 Colmatage des fissures, des vides et des interstices 4.7 Précontrainte (précontrainte par post-tension)	Gammes Sika® AnchorFix® et Sikadur®  Systèmes Sikadur® combinés avec Sika® CarboDur® et SikaWrap®  Primaires, mortiers de réparation et technologie de bétonnage Sika®  Systèmes Sika®Injection  Systèmes Sika®Injection  Systèmes Sika® CarboStress® et LEOBA SLC, coulis d'injection Sika®
Principe 5	Augmentation de la résistance physique Augmentation de la résistance aux attaques physiques ou mécaniques.	<ul><li>5.1 Revêtement</li><li>5.2 Imprégnation</li><li>5.3 Ajout de mortier ou béton</li></ul>	Gamme de revêtements réactifs <b>Sikagard® Sikafloor® CureHard-24</b> Idem méthodes 3.1, 3.2 et 3.3
Principe 6	Résistance aux produits chimiques Augmentation de la ré- sistance de surface du béton aux dégradations par attaque chimique.	<ul><li>6.1 Revêtement</li><li>6.2 Imprégnation</li><li>6.3 Ajout de mortier ou béton</li></ul>	Gamme de revêtements réactifs <b>Sikagard®</b> et <b>Sikafloor® Sikafloor® CureHard-24</b> Idem méthodes 3.1, 3.2 et 3.3

Tableau 2 : Principes et méthodes relatifs à la corrosion de l'armature

Principle	Description	Méthode	Solution Sika
Principe 7	Préservation ou restauration de la passivité. Créer les conditions	<ul><li>7.1 Augmentation de l'enrobage par mortier ou béton supplémentaire</li><li>7.2 Remplacement de béton pollué</li></ul>	Gammes Sika® MonoTop®, SikaTop®, SikaRep® et Sika® EpoCem® Idem méthodes 3.2, 3.3 et 3.4
	chimiques dans lesquelles l'armature est maintenue ou préservée dans des	ou carbonaté 7.3 Ré-alcalinisation électrochimique du béton carbonaté	Gamme <b>Sikagard®</b> pour protection finale
	conditions de passivité.	7.4 Ré-alcalinisation du béton carbonaté par diffusion	Gamme <b>Sikagard®</b> pour protection finale
		7.5 Extraction électrochimique de chlorures	Gamme <b>Sikagard®</b> pour protection finale
Principe 8	Augmenter la résistivité.	8.1 Imprégnation hydrophobe	Gamme <b>Sikagard</b> ® Imprégnation hydrophobe
	Augmentation de la	8.2 Imprégnation	Sikafloor® CureHard-24
	résistivité électrique du béton.	8.3 Revêtement	Idem méthodes 1.3
Principe 9	Contrôle cathodique. Création des conditions dans lesquelles les zones potentiellement cathodiques de l'armature ne peuvent pas entraîner de réaction anodique.	9.1 Limitation de la teneur en oxygène (au niveau de la cathode) par saturation ou par revêtement de surface	Adjuvant et inhibiteurs de corrosion appliqués à la surface <b>Sika® FerroGard®</b> Gamme de revêtement réactifs <b>Sikagard®</b> et <b>Sikafloor®</b>
Principe 10	Protection cathodique	10.1 Application d'un potentiel électrique	Mortiers <b>Sika®</b>
Principe 11	Contrôle des zones anodiques. Création des conditions	11.1 Revêtement actif de l'armature	SikaTop <sup>®</sup> Armatec <sup>®</sup> -110 EpoCem <sup>®</sup> , Sika <sup>®</sup> MonoTop <sup>®</sup>
	dans lesquelles des zones potentiellement anodiques de l'armature ne peuvent pas participer à la réaction de corrosion.	11.2 Revêtement de protection de l'armature	Sikadur®-32LP
		11.3 Application d'inhibiteurs de corrosion dans ou sur le béton	Adjuvant et inhibiteurs de corrosion appliqués à la surface <b>Sika® FerroGard®</b>